COMPTE-RENDU

+ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 33 +

// 2 NOVEMBRE 2020 //

L'UNSA-SDIS33, REPRÉSENTÉE PAR ISABELLE AURADOU-GERBAUD ET CHARLES COSSE, PARTICIPAIT À SON PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DE LA GIRONDE DEPUIS LES ÉLECTIONS DE LA CATSIS DU 9 OCTOBRE DERNIER

SEULS UNSA-SDIS33 ET AVENIR-SECOURS (QUI REPRÉSENTE LE COLLÈGE DES OFFICIERS SPP) SIÈGENT DANS CETTE INSTANCE.

NOTRE PREMIÈRE PLACE DANS LES COLLÈGES PATS ET SPP NON-OFFICIERS PERMET À NOTRE ORGANISATION SYNDICALE DE VOUS REPRÉSENTER.

Le Président Jean-Luc GLEYZE a débuté la séance en présentant le SDIS de la Gironde aux nouveaux élus et en dressant un panorama de l'activité et des risques inhérents au Département.

Il a notamment indiqué que la Gironde est le plus grand département de France métropolitaine avec une grande convergence des risques, industriels, maritimes, fluviaux, incendies forestiers et détient également une zone urbaine dense. De ce fait, la proximité des centres de secours rendent plus efficace la réponse opérationnelle et le secours à personne.

Le département connaît une croissance opérationnelle très importante avec une augmentation de 80 % du secours à personne corrélée directement avec l'accroissement très fort de la population. Cette sollicitation opérationnelle ne relève pas du secours à personne mais est le fait de carences du secteur public et privé.

Les services d'urgence sont engorgés, les incivilités sont fréquentes mais des discussions sont menées avec les différents représentants de l'Etat pour palier ces phénomènes.
La pression financière du département est importante avec une population en constante augmentation qui nécessite des recrutements de sapeurs-pompiers supplémentaires.

LA RESSOURCE FINANCIÈRE EST BASÉE SUR UNE TAXE INDEXÉE SUR LA POPULATION DE 2002, CE QUI EST AUJOURD'HUI TOTALEMENT ERRONÉ PUISQUE 20000 HABITANTS DE PLUS ARRIVENT CHAQUE ANNÉE EN GIRONDE.

Le SDIS dépasse désormais les **136 000 interventions par an** et la pression opérationnelle va encore s'accroître compte tenu de l'évolution de la population girondine.

En 2020, 32 caporaux ont été recrutés.

La crise sanitaire a induit des conséquences importantes pour les sapeurs-pompiers.

Il souhaite que de nombreux dossiers comme :

- la sur-sollicitation opérationnelle,
- la diminution des carences ambulancières qui représentent 30% de l'activité SUAP,
- ou encore la lutte contre les agressions de sapeurs-pompiers

… puissent trouver une issue favorable rapidement.

Madame le Directrice de Cabinet de la Préfète indique qu'une société d'ambulance privée va être choisie pour effectuer les missions SAMU, ce qui devrait alléger la sollicitation des sapeurs-pompiers.
Par ailleurs, des sanctions pour les transporteurs sanitaires privés qui refuseraient les missions Samu sont à l'étude; ainsi que des discussions avec le CHU pour la gestion des lits aval pour ouvrir davantage de places aux patients nécessitants une hospitalisation après leur passage aux urgences.

// LES DOSSIERS //

Les dossiers présentés n'ont pas amené de remarques particulières, dans la mesure où ils avaient déjà reçu un avis favorable lors du CT et de la CATSIS.

L'ensemble a été adopté à l'unanimité.

+ CA 2020-030 À CA 2020-034 +

Fixent la composition, les délégations et le règlement intérieur du Conseil d'Administration et de son Bureau.

→ Christophe Duprat (Bordeaux Métropole) et Fabienne Fonteneau (CALI) sont élus à la vice présidence du bureau du conseil d'administration aux cotés de Philippe Dorthe et de Jean-Marie Darmian. Patrice Beunard indique qu'il aurait souhaité y représenter la COBAS, mais devant les candidats proposés par le président Gleyze, il a préféré s'abstenir.

+ CA 2020-035 À CA 2020-045 +

Fixent la composition, la désignation des représentants de l'administration aux différentes commissions ainsi que leurs indemnités.

+ CA 2020-046 À CA 2020-048 +

Fixent le Rapport sur les Orientation Budgétaires, l'évolution des charges et ressources du SDIS et le montant des contributions des commues et EPCI pour l'année 2021.

→ La stratégie financière vise à maîtriser les charges courantes, ajuster les effectifs opérationnels afin de faire face à l'augmentation du nombre d'interventions et continuer à investir significativement.
Le mécanisme des contributions volontaires des EPCI est maintenu et celle du département est fixée à 96 millions d'euros. Il est rappelé la difficulté de financement liée au pacte de Cahors qui limite l'augmentation du budget en fonctionnement des collectivités territoriales à 1,2%.
L'établissement s'est fixé l'objectif de recruter 500 SPV en 2021, le nombre d'embauches SPP sera déterminé après le vote du budget définitif le 11 décembre 2020.

Est prévu le renouvellement de 14 VSAV, 8 CCF, 23 VL, 3 FPTL, 3 FPTGP/SR.

+ CA 2020-049 +

Désigne un jury de concours pour le futur CIS de Bazas.

+ CA 2020-050 +

Modalités d'attribution des titres restaurant.

→ Actualisation suite aux différentes évolutions législatives.

+ CA 2020-051 À CA 2020-053 +

Autorisent la signature de nouveaux marchés.

→ *Le maître d'oeuvre du futur CIS Benauge ayant déposé le bilan, une consultation est lancée pour le remplacer, générant de facto un nouveau retard.*

+ CA 2020-054 +

Convention SDIS33/CHU-SMUR année 2019.

→ En 2019, 4598 transports ont été effectués par le SDIS au profit du SMUR33. Le CHU n'entend en rémunérer que 1791. Ce contentieux annuel est systématique depuis 2015, il représente un total d'environ 4 millions d'euros pour les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. La juridiction du Conseil d'État devrait rendre son jugement en 2021.

+ CA 2020-055 À CA 2020-057 +

Modification de l'organigramme du GRH, plan de développement des compétences et projet du service GADS.

+ CA 2020-058 ET CA 2020-059 +

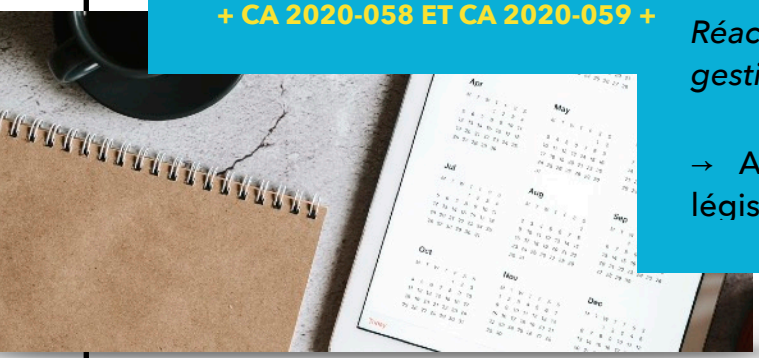

Réactualisation du recueil du temps de travail et de gestion de la formation.

→ Actualisation suite aux différentes évolutions législatives et réglementaires.

+ CA 2020-060 +

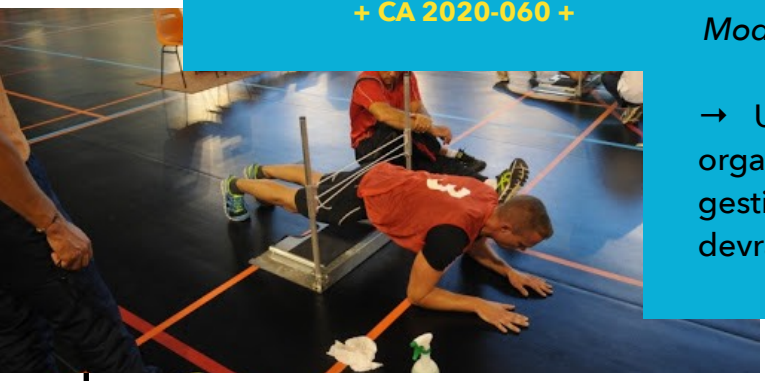

Modification du tableau des emplois.

→ Un concours de caporal SPP sera certainement organisé par le SDIS de la Gironde si le centre de gestion compétent laisse la main. La première épreuve devrait avoir lieu en novembre 2021.

+ CA 2020-061 +

Indemnisation d'un SPP victime d'agression physique.

À L'ISSUE DE LA SÉANCE, VOS REPRÉSENTANTS UNSA -SDIS33 ONT PU ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS PRÉSENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, NOTAMMENT POUR LEUR FAIRE PART DES DIFFÉRENTES PROBLÉMATIQUES QUE RENCONTRENT LES AGENTS DU SDIS DE LA GIRONDE.